



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BIZE Thibaut; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LEMERCIER Myriam; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LORIGUET Alain; LOYAT Michel; MAGNIN FEYSOT Christian; MAILLOT Elsa; MOUGIN Philippe; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel; FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre;

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François;

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 1.C Extension des locaux du Pôle de Valorisation des Déchets et aménagement des locaux de l'usine d'incinération

1 C. EXTENSION DES LOCAUX DU POLE DE VALORISATION DES DECHETS ET AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'USINE D'INCINERATION

Rapporteur : Madame Catherine THIEBAUT, Présidente

Soumis depuis des années à de fortes contraintes d'espaces sur les locaux administratifs et techniques, dans l'obligation de procéder à des rénovations de locaux et en prévision de futurs recrutements, il est envisagé une stratégie de construction de locaux sur le pôle valorisation déchets (PVD) et l'unité de valorisation énergétique (UVE).

1. Partie unité de valorisation énergétique :

Il est nécessaire de rénover les vestiaires/réfectoire (modulaires de 120m²) mis à disposition des personnels de l'exploitant (BIVAL) au regard de leur état. Deux consultations successives ont été lancées sans aucun résultat ; pas de réponse dans un premier temps et dans un second temps, réponse avec un montant trop élevé par rapport à une consultation en procédure adaptée (environ 140 000€ pour des crédits ouverts au BP à 75 000 €)

Suite à l'analyse du montant de l'offre pour ce type de locaux et au regard du faible taux d'utilisation de la salle de réunion de l'UVE, il est proposé d'aménager cette salle dont l'ensemble propose une surface relativement équivalente en vestiaires/réfectoire.

Dans le même temps, il est proposé d'étudier la possibilité de construire des locaux administratifs au-dessus de ce local pour déplacer les bureaux des responsables maintenance et d'exploitation de BIVAL actuellement au sein de l'usine qui sont eux aussi dans un état dégradé.

Il faut souligner que ces bureaux sont à proximité des lignes 1/2/3 et seront impactés dans le cadre d'un démantèlement des fours.

- Montant prévisionnel de cette opération :
- Vestiaires : 120 m² x 1300 € = 156 000€ (opération déjà prévue au budget 2016 mais à un montant inférieur)
- Locaux administratifs supplémentaires : 120 m² x 2000 € = 240 000€
- **Total : 396 000 €**

2. Pôle valorisation déchets :

Pour remédier aux fortes contraintes d'espaces et assurer l'installation des futures personnes recrutées, il est proposé de construire des locaux administratifs au-dessus de l'extension abritant les compétences « déchetteries », « valorisation organique et incinération » au pôle de valorisations des déchets.

Ceci permettra de réaliser un espace d'accueil nécessaire et cohérent et de disposer de locaux administratifs supplémentaires.

Il conviendra certainement de réorganiser les locaux existants sur les 3 compétences en place.

Face à l'augmentation des activités du SYBERT, de la mise en place de la maintenance en régie et pour supprimer les stockages sur la plateforme des mâchefers il est proposé de réaliser un hangar de stockage sur une aire existante bétonnée du Pôle de Valorisation des Déchets.

Montant prévisionnel de ces opérations :
260m² x 2000 € = 520 000 €

A l'unanimité, après avoir pris connaissance des projets, le Comité Syndical émet un avis favorable sur leur mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUL. 2016



Contrôle de légalité